

Arrêté n° 229 CM du 28 février 2024 portant nomination de M. Mike AH TCHOY en qualité de directeur général par intérim de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Office polynésien de l'habitat" (OPH)

(NOR : OPH24000054AC)

Paru in extenso au journal officiel n°17 NS du 29/02/2024 à la page 2178 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 29/02/2024

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport de la ministre des solidarités et du logement, en charge de l'aménagement, de la famille, de la condition féminine et des personnes non autonomes,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 79-22 du 1er février 1979 modifiée relative à l'Office polynésien de l'habitat ;
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 28 février 2024 à Maatea,

Arrête :

Article 1er

M. Mike AH TCHOY est nommé en qualité de directeur général par intérim de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Office polynésien de l'habitat" (OPH) à compter du 1er mars 2024.

Art. 2

La ministre des solidarités et du logement, en charge de l'aménagement, de la famille, de la condition féminine et des personnes non autonomes, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 28 février 2024.
Moetai BROTHERTON.

Par le Président de la Polynésie française :
Pour la ministre des solidarités
et du logement absente :
La ministre de la fonction publique,
de l'emploi, du travail,
de la modernisation de l'administration
et de la formation professionnelle,
Vannina CROLAS.